

Les montants des subventions aux associations qui seront versées par l'agglomération des Sables-d'Olonne en 2023

La dernière séance du conseil d'agglomération a donné lieu au vote des subventions aux associations.

Par **Franck Hermel** Publié le 9 Fév 23 à 9:50

Le Journal des Sables

Quelques jours après la ville des **Sables-d'Olonne**, c'était au tour de l'agglomération de procéder au **vote des subventions aux associations** Celui-ci a eu la lieu au cours du conseil d'agglomération du 2 février 2023.

Au total, ce sont **864 000 € qui seront versés cette année**. Une somme en léger recul : l'enveloppe 2022 s'élevait à 933 022 €. « On observe une diminution des subventions versées de 2023 à 2022 », reconnaît Alain Blanchard, élu en charge des finances.

« C'est en raison d'évènements qui n'auront pas lieu en 2023 (Vendée Air Show et Vendée Cœur) et dont la réflexion porte sur une réalisation bisannuelle. »

Quelques chiffres

Les subventions accordées sont regroupées en différents thèmes dont voici les enveloppes.

- Finances et personnel : 7 000€
- **Environnement : 5 000€**
- Développement économique : 13 500€
- Solidarité : 108 730€
- Nautisme : 217 080€– Evènementiel : 349 195€
- Soutien aux sportifs de haut niveau : 163 500€.